

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

Groupe socialiste, écologiste et républicain



Catherine BOURSIER, Vice-présidente, déléguée à la solidarité avec les territoires et aux stratégies d'aménagement. Déléguée au territoire du Val de Lorraine

Conseillère départementale du canton Entre Seille et Meurthe.

Gare de Vandières

Monsieur le Préfet,

Depuis plus de 20 ans, l'épais dossier de la gare de Vandières préoccupe les acteurs socio-économiques et politiques lorrains, à juste titre. La légitimité de cette gare d'interconnexion relève en effet d'un protocole additionnel à la convention de financement de la Ligne à Grande Vitesse Est signé unanimement le 7 novembre 2000. De nombreux débats et prises de positions diverses ont animé et animent ce dossier primordial pour l'attractivité de nos territoires, renforçant l'axe Nancy-Metz comme métropole d'équilibre à côté de Strasbourg, et intégrant la dimension européenne de notre région, une gare utile au quotidien des Lorrains, interconnectée au TER et à de nombreuses gares.

En juillet dernier, le Conseil Economique, Social et Environnemental Grand Est s'est saisi du dossier et a émis un avis unanime (une abstention) de ses 180 membres pour la réalisation de la gare d'interconnexion de Vandières.

Le CESER réaffirme que cet équipement favoriserait l'utilisation des transports en commun, vecteurs des nouveaux modes de déplacement à faible émission de gaz à effet de serre en créant une offre moderne et compétitive qui s'inscrirait dans le SRADDET Grand Est et contribuerait aux efforts à consentir pour atteindre les objectifs nationaux à l'horizon 2025.

L'interconnexion ferrée sur le sillon lorrain à Vandières modifierait la géographie de l'espace régional et frontalier et contribuerait à articuler le développement sur les axes Nord-Sud et Est-Ouest.

Il y a aujourd'hui une nouvelle opportunité. Dans le cadre des futures orientations pour le réseau transeuropéen de transport (RTE-T), l'Union Européenne consulte les États membres en 2020 afin d'identifier les projets prioritaires qui relèveront d'un futur financement au Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE) pour la période 2021-2027.

Comme vous le savez Monsieur le Préfet, la problématique des mobilités concerne tous nos citoyens, qu'ils soient résidents ou de passage, l'A31 est en phase de saturation, les dessertes ferroviaires vers la vallée du Rhône sont calamiteuses, le trafic routier vers le Grand-Duché de Luxembourg pour les travailleurs frontaliers notamment est complètement surchargé.

Monsieur le Préfet, nous sommes aujourd'hui à nouveau devant une opportunité pour accompagner financièrement ce projet d'envergure pour la Lorraine, pouvez-vous nous indiquer la position de l'Etat sur ce dossier ?

Je vous remercie.